



Du Tenten à la Migaronne



Commune de Villespy

Timestriel : janvier – février – mars 2018

Edito :

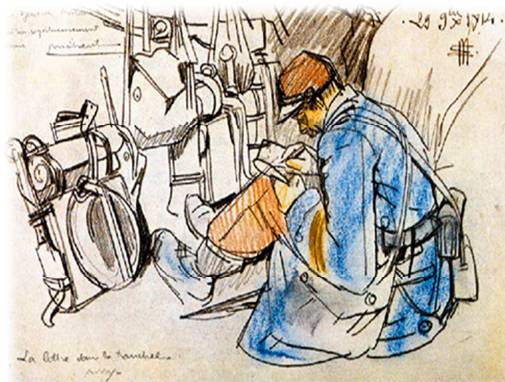
Bonne et heureuse année, bonheur, paix et santé,
Réussite dans vos projets,
Nous continuerons à vous tenir informés,
Souhaitant que notre bulletin apportera dans vos foyers,
Des nouvelles fraîches pour vous changer les idées !

Vous retrouverez nos rubriques habituelles :

- L'histoire passée de notre commune
- Quoi de neuf au village
- L'état-civil
- L'actualité des associations
- Le coin du bricolage et des gourmands
- Al canton del fuòc o Al peiron de l'ostal

Le Comité de rédaction

En 2018, nous commémorerons le centenaire de l'armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale. Afin de préparer cet évènement, reportez-vous à l'article, traitant de ce sujet, dans la rubrique « Quoi de neuf au village ».



N°15

Mairie de Villespy

04 68 94 21 16

mairie.villespy@wanadoo.fr

Site : www.villespy.fr

lundi, jeudi, vendredi :

14h - 15h30

mardi : 15h30 - 19h

Agence postale communale

04 68 94 20 00

du lundi au vendredi :

9h - 12h

Samedi : 9h - 11h30

Dépôt de pain

Ecoles

Villespy : 04 68 94 28 07

Carlipa : 04 68 94 24 33

Cenne-M : 04 68 94 23 61

SGEPI

Tél : 04 68 94 23 51

CCPLM

Tél : 04 68 76 69 40

CIAS

Tél : 04 68 24 72 35

Ordures ménagères

Ramassage et collecte
sélective mercredi matin

Boucherie Bareil

vendredi : 9h-12 ; 15h-19h

samedi : 9h-12h

Epicerie ambulante

jeudi après-midi

Laiterie EARL Moundy

jeudi matin

Pizza Hervé

jeudi soir : 06 24 92 27 63

**Nous vous proposons, si vous le souhaitez, de recevoir le bulletin municipal par email.
Pour cela communiquez nous votre adresse, (mairie.villespy@wanadoo.fr)**

Les débuts de l'éclairage public à Villespy (1902 – 1938) 1^{ère} partie – Le Pétrole

A- L'installation

Bien que les rues de nos grandes villes fussent éclairées –à la lanterne aux bougies- au moins depuis le 18^e siècle, suite à l'édit royal de juin 1697, les campagnes, à l'instar de notre village, étaient plongées, la nuit venue, dans l'obscurité la plus totale, sauf lorsque la lune était en son plein, évidemment.

Le 19^e siècle, avec l'arrivée, depuis les Etats-Unis, du pétrole, en 1830, puis l'invention par Thomas Edison de l'ampoule électrique, le 22 octobre 1879, reléguait à jamais les lampes à huiles de l'Antiquité et autres chandelles. Pour mémoire, à Villespy, la famille Escande s'était spécialisée dans leur fabrication durant plusieurs générations. En ces temps où la municipalité procède à une importante mise à niveau de notre réseau électrique, il nous a paru intéressant de faire un léger retour dans le passé au moment de l'arrivée de l'électricité dans notre village.

Auparavant, il fallut attendre, pour ce qui nous concerne, le tournant du 20^e siècle où la municipalité conduite alors par Antoine Douce décide d'importants travaux de voirie incluant l'installation d'un éclairage public, au pétrole, les réverbères !

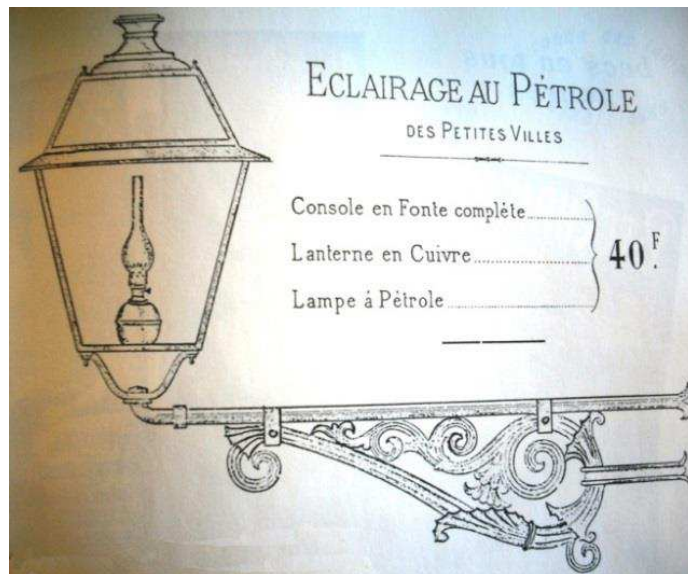
Le 23 mai 1901, le conseil municipal, composé alors, outre du Maire, de messieurs Mas Paul, Pech Géraud, Cau Jean, Molinier Alexandre, Sompayrac Jean, Mas Jean, Guiraud François, Maza et Cros Jean, - Emile Clos et François Mons absents-, considérant la nécessité qui se fait chaque jour plus vivement sentir, de l'établissement dans la commune de plusieurs réverbères désirés par toute la population et le besoin de réparer les voies urbaines qui se trouvent en mauvais état et rendent la circulation difficilement praticable, fait ressortir les avantages, au point de vue de la sécurité publique, procurés aux habitants de la commune, et vote un emprunt de 2 500 fr., à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et

consignation. Emprunt remboursable en 15 annuités.

Le 26 juillet suivant, à Toulouse, dans la manufacture d'A. Pons fils, sise 8, Boulevard Carnot, le Maire, au nom de la commune, signe un « traité de gré à gré pour la fourniture de lanternes réverbères destinées à éclairer les rues de Villespy ».

Monsieur Pons s'engage à fournir douze lanternes, modèle de la ville de Toulouse (excusez du peu) avec réflecteur argenté, lampe, porte lampe, bec cuivré, douze lignes, peinte, vitrée, prête à être mise en place, console et croisillon, au prix de 50 fr l'unité, soit pour un montant total de 660 fr.

M. Pons s'engage aussi à fournir gratuitement les bidons, échelle et accessoires nécessaires pour l'éclairage au pétrole. C'est achat sera complété l'année suivante, au mois de mai, par 3 autres lampes, pour 160 fr supplémentaires. A la majorité de 5 voix contre 4, l'une d'elles est destinée à éclairer le centre du hameau de Villesplas, « à condition que les habitants se chargent d'allumer eux-mêmes et aux mêmes heures qu'à Villespy » ; la commune fournira le pétrole acheté chez les épiciers du village au prix de 0, 35 fr le litre. On sent qu'il y a eu débat ...



Le onze janvier 1902, les travaux sont terminés à la satisfaction du Conseil municipal qui autorise le Maire à mandater les sommes dues au fournisseur. Le budget de cette année-là nous renseigne sur le coût de l'entretien soit 100 fr de fourniture et 47 fr pour le salaire de l'agent, « l'allumeur de réverbères ».

Dans un prochain article nous vous raconterons les mésaventures survenues au dernier « allumeur de réverbères » de Villespy, au moment de passer à l'électrification.

(à suivre)

Jean-Pierre Barès

Vœux :

Le 6 janvier dernier, la population s'est réunie à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Les festivités avaient débuté dans l'après-midi par un spectacle de magie sous la baguette de Michel SAMPAYO. Les adultes et les enfants présents, dont certains sont montés sur scène, ont apprécié la grande qualité artistique et humoristique du magicien.

Ensuite, un grand nombre de nos concitoyens a rejoint l'assemblée pour assister au discours de Madame le Maire. Puis, notre 1^{er} adjoint, Bruno BAREIL a nommé les nouveaux arrivants dans notre commune en 2017. Comme l'an passé, un diaporama, retraçant les moments marquants de la vie de notre village, a rythmé la soirée, avant

de lever le verre de l'amitié tout en dégustant les délicieuses galettes des boulangeries Escande de Villepinte et Sibra de St Papoul.



Extraits du discours de Madame le Maire, prononcé le 6 janvier :

« Le Conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir et vous souhaitons une bonne année à vous tous, à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers.

Que cette année vous garde tous en bonne santé, qu'elle soit une année de bonheur, de réussite. J'associe également à ces vœux les plus démunis et ceux qui souffrent de maladie et de solitude.

Cette traditionnelle cérémonie est un moment important de la vie de notre village, un temps de rassemblement, mais aussi un moment d'échange et de convivialité pour notre communauté.

C'est aussi, par tradition, l'occasion de dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée et de dessiner les contours des projets pour 2018.

En ce qui concerne l'année 2017 :

- Les réhabilitations et les aménagements prévus sur les réseaux « eau et assainissement » sont terminés. Depuis le 1^{er} janvier 2018, cette compétence a été transférée à la CDCPLM comme le soumettait la loi NOTRE. Ces travaux ont été anticipés afin d'améliorer le quotidien des Villespinois dans les années futures.
- La restauration du vitrail de l'église a été prise en charge par notre assurance, la commune n'a payé que la franchise, soit un montant de 300 €, sur un devis de 7500 €. Nous en avons profité pour consolider les quatre autres vitraux du chœur qui n'avaient pas été touchés depuis leur installation.
- En 2017 le département nous a octroyé une subvention pour la voirie communale. Le goudronnage du chemin des Fontanelles a été réalisé les 19 et 20 octobre dernier et celui de l'impasse du couchant reporté en 2018, des travaux d'assainissement devant se faire avant.
- Concernant l'amélioration des réseaux électricité, les chantiers ENEDIS (ERDF) et SYADEN continuerons en 2018
- 2017 voit le départ à la retraite, retraite bien méritée d'une personne incontournable de notre village, Monsieur Francis Sibra, notre agent technique qui a donné 33 ans à la commune de Villespy. Pour son remplacement nous accueillons depuis le 6 novembre dernier, Monsieur Philippe Eychenne, qui est devenu officiellement notre nouvel agent technique stagiaire depuis le 1^{er} janvier 2018.

Nous vous éviterons la liste de nos interventions, entretiens, améliorations, que cela soit sur nos bâtiments, voiries, chemins et autres qui facilitent votre quotidien. Notre 1^{er} adjoint M. Bruno Bareil, vous

a permis une lecture plus aisée de notre bilan financier sur le bulletin n°13 par le biais des « des camemberts ».

Pour 2018, voici une liste non-exhaustive de ce que nous prévoyons :

- En accord avec la CCPLM, détentrice de depuis le 1^{er} janvier de la compétence, nous interviendrons pour de gros travaux d'assainissement « impasse du couchant ». Il s'avère que le dénivelé n'est pas assez important sur le réseau de l'impasse et qu'en conséquence, les eaux usées stagnent générant des nuisances olfactives. Le coût de ces travaux s'élèverait à, environ, 35000 € TTC. Après ces travaux nous terminerons le goudronnage de l'impasse du couchant prévu en 2017.
- Deux demandes de subvention ont été faites pour 2018.
 1. La première au département, pour terminer les chéneaux de l'église.
 2. La seconde auprès de l'Etat (DETR), afin de mettre en conformité « accessibilité handicapés » les bâtiments communaux, (avant 2021 sous peine d'amende). Nous commencerons par l'aire de jeux et les bâtiments communaux attenants. Nous profitons de ce moment pour remercier Monsieur Jean-Marc Fontes qui a porté ce dossier de bout en bout.
- Nous continuerons avec le SYADEN, l'effacement des fils électriques de la grand-rue, ils seront installés sous génoise et nous en profiterons pour changer les luminaires de cette même rue.

Il est temps de remercier, les élus de l'équipe municipale, les employés communaux et leurs remplaçants, les bénévoles des associations communales et les Villespynoises et Villespynois. C'est vous, qui nous donnez la force, l'énergie de continuer et nous permettez d'être opiniâtres dans notre tâche.

Pour finir, je reprendrai ces mots de **Martin Luther-King** « nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon, nous allons mourir tous ensemble comme des idiots ». »

Départ de notre Garde Champêtre :

C'est avec émotion, que le 16 décembre dernier, la population s'est retrouvée nombreuse pour partager le verre de l'amitié avec Francis SIBRA, qui faisait valoir ses droits à la retraite après 33 ans au service de notre commune. C'est notre ancien 1^{er} magistrat, Monsieur Célestin ROUDET, qui a tout d'abord pris la parole en nous retraçant en détails la manière dont lui-même et son conseil municipal d'alors avaient validé la candidature de Francis. Ce dernier, arrivé au service de notre commune en août 1984, remplaçait Maurice BOYER. Francis, homme de qualité, a su au cours de ces années s'investir dans sa fonction avec sérieux et dévouement. Maryse Lala-Laffont a poursuivi en soulignant l'aide technique et le soutien qu'il avait su lui apporter, tout en relatant quelques anecdotes.

C'est avec plaisir que nous accueillons Philippe EYCHENNE pour lui succéder. Il a d'ailleurs déjà montré, par son investissement, les qualités qui lui sont propres.



Nouveaux horaires de l'employé communal :

Du lundi au jeudi de 7h45 à 12h et de 13h à 16h30. Le vendredi de 8h à 12h.

Chasse aux nuisibles :

Certains riverains de la rue du Barry, nous ont interpellés sur des nuisances dues aux rats et aux loirs. Nous rappelons que c'est aux propriétaires ou aux locataires des bâtiments à intervenir afin que cette situation ne perdure pas. La municipalité n'est pas à même de fournir un

quelconque produit. Toutefois les personnes concernées peuvent se rapprocher de la Mairie afin d'être informées sur le nom de sociétés de dératisation ou des lieux de vente de produits adéquats.

Stationnement Rue du Barry :

Plusieurs personnes nous ont également fait part de soucis de stationnement dans la rue du Barry. En effet, vu l'accroissement de la population le long de cette artère, le nombre de véhicules impacte considérablement le stationnement. Nous vous rappelons que cette rue est également la route départementale 126 et que nous devons

laisser passer les services de transports scolaires et d'hygiène départementaux. Le stationnement dans cette rue permet également avec son occupation sur la voie, de ralentir la vitesse, parfois excessive, à l'entrée de l'agglomération. Nous comptons sur vous pour vous garer dans le respect de vos voisins et pour le bien de tous.

Sacs poubelle :

Certains parmi vous nous ont déjà demandé quand aurait lieu la distribution des sacs poubelle et nous n'étions pas en mesure de répondre à leur question.

Pour information vous trouverez ci-contre un extrait du courrier envoyé par le SMICTOM, traitant de ce sujet.

Nous espérons une livraison assez rapide.

Madame, Monsieur

Suite à la fermeture de la branche de production de sac en polyéthylène de notre fournisseur, nous avons dû relancer un marché public, ce qui a engendré un retard dans notre livraison annuelle ainsi qu'une augmentation significative de leur prix.

Vu le coût de ce nouveau marché, nous sommes dans l'obligation de baisser le nombre de rouleaux de sacs à ordures ménagères attribués par habitant.

Je reste, avec mes services, à votre entière disposition pour toutes questions.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à mes sincères salutations.

Président,

A. CARLES


Elagage des arbres :

L'entreprise Elag'land taillera les platanes devant la Mairie et l'école ainsi que le tilleul sur la place devant de la boucherie BAREIL, entre le 6 et le 9 mars prochain.

Commémoration du centenaire de l'armistice de 1918 :

En vue de la commémoration du centenaire de la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale, la municipalité souhaiterait marquer cet événement en réalisant une exposition sur les soldats de notre village qui ont participé à ce premier conflit mondial. La Mairie est donc à la recherche de lettres, photos, diplômes, médailles, journaux... afin de pouvoir organiser cet événement.

Transfert, Compétence « eau et assainissement » :

Comme, nous l'avions évoqué à plusieurs reprises, la CDCPLM (communauté de communes Piège Lauragais Malepère) a fait le choix de prendre cette compétence au 1^{er} janvier 2018.

L'étude a fait apparaître une grande disparité entre les 38 communes de la CDCPLM, tant sur l'eau, que sur l'assainissement ou le fonctionnement matériel. Plusieurs prestataires (Veolia, Suez, ou autre) interviennent et différents modes de gestion apparaissent (affermage, régie, ...).

La CDCPLM a fait le choix de ne reprendre ni déficits, ni excédents émanant des budgets eau et

assainissement des 38 collectivités, mais des budgets en équilibre. Cette décision oblige les communes à mettre en place une surtaxe (calculée par le bureau d'étude) sur le prix du m³ d'eau et d'assainissement, afin de faire jouer la solidarité entre les communes.

La Commune de Villespy, malgré un excédent, verra une augmentation de 1,0032 €/M³ eau et assainissement confondus.

Nous avons fait le choix de réhabiliter et d'améliorer nos réseaux « eau et assainissement » en autofinancement avant le transfert de compétence.

Comme annoncé à la cérémonie des vœux nous terminerons par les travaux sur le réseau d'assainissement impasse du couchant, pour un montant de 35 000 €. Nos contrats d'affermage eau et assainissement, qui n'avaient pas été

fermement renégociés en 2006, arriveront à échéance en juillet 2019. Les prix de l'eau et de l'assainissement devraient être revus et corrigés après les négociations que mènera la CDCPLM.

Après l'eau potable... l'eau de pluie :

Suite à nos intempéries, bienfaitrices pour la nature et nos réserves pour l'été, voici des photos de quelques débordements villespinois.



Etat Civil

Naissance :

Margot ANDRIEU, le 2 décembre 2017

Décès :

Bernard PIQUES, le 22 novembre 2017

Eugène PORTAL, le 9 janvier 2018

Monique JAQUET, le 22 janvier 2018

Le coin des associations

Caminam

L'Assemblée Générale de Caminam s'est tenue le jeudi 18 janvier à 20h30. L'ancien bureau a été reconduit pour un an.

Calendrier des randos à venir

Dimanche 28 janvier

Dimanche 11 février

Dimanche 11 mars

Dimanche 25 mars

Dimanche 8 avril

Dimanche 6 mai

Samedi 19, dimanche 20 et lundi 21 mai

Crêtes de Camurac (raquettes si neige)

La Cavayère (crêtes de la Vène)

Malepère

Marbrières du Plateau de la Matte

Termes

Tour du Pech de Bugarach

Week-end en Camargue

Pour toute information sur Caminam, consulter notre site : caminam@orange.fr

Club du Mieux-Vivre

Nos adhérents nous ayant renouvelés leur confiance, nous vous présentons à toutes et tous, en particulier aux plus âgés(es), nos meilleurs vœux pour 2018. Nous espérons que de nouveaux (et nouvelles) villespinois(es) auront la curiosité de nous rencontrer, notamment lors de nos réunions hebdomadaires du jeudi après-midi (de 14h à 17h environ) à la salle des fêtes, pour découvrir nos réalisations.

Nous prévoyons une journée crêpes en février (la date précise sera affichée sur les tableaux habituels), et un repas le **dimanche 18 mars** pour fêter les **40 ans** du club. D'autres activités (repas, sorties...) seront au programme ultérieurement. Nous ne manquerons pas de vous en informer en temps voulu.

La secrétaire, Mme SINICO
06 77 32 70 00

La présidente, Mme JESUPRET
04 68 94 23 96

Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes de Villespy a fêté la Saint Sylvestre, manifestation qui s'était perdue depuis des années. Le bureau a pu compter sur une petite poignée de bénévoles qui ont œuvré pendant plusieurs mois afin d'offrir aux convives une soirée réussie. Ce sont plus de quatre-vingt-cinq personnes qui sont venues fêter le changement d'année. Le comité et ses bénévoles

ont travaillé toute la soirée pour satisfaire les invités, une déco chic, un menu de fêtes, cotillons et une soirée animée par DJ Chris. Ce n'est qu'au petit matin que tout ce petit monde est parti se coucher après la traditionnelle soupe à l'oignon. Une manifestation réussie en tout point qui encourage le comité à renouveler l'expérience.

Une nouvelle équipe du Comité des Fêtes a été élue avec comme Président, Monsieur Lionel CORREZE, Vice-présidente, Madame Véronique GAMET. Madame Anne-Marie CORREZE LAFFON reste à la Trésorerie et la partie secrétariat sera assumée par Mesdames Emilie CORREZE et Céline JALBAUD.

Cette année, les Festejaires vont œuvrer afin de vous proposer une palette de manifestations plus large.

Voici quelques dates à retenir, le détail des manifestations vous sera communiqué plus tard :

-Repas de Pâques (omelette pascalle), **dimanche 1^{er} avril** (chasse aux œufs + pétanque)
-Fête locale du **vendredi 22 au dimanche 24 juin inclus** (DJ Futuria, orchestre TNT, repas des voisins, concours de pétanque et bien plus...)

-Marchés nocturnes avec auberge espagnole dans l'été

-Soirée et repas sur le thème d'Halloween, **samedi 3 novembre** (déguisement et concours de soupe à la citrouille)

-Repas de la St Sylvestre, **lundi 31 décembre**.

Enfin cette année, le Comité des Fêtes a décidé d'inclure un comité JUNIOR car il est important de responsabiliser nos jeunes et que l'on puisse s'apercevoir que c'est grâce à ces manifestations intergénérationnelles que notre village reste vivant. Si vous aussi vous souhaitez vous investir et donner un peu de votre temps, vous êtes les bienvenus !

Le coin des gourmands :

Tarte aux amandes

- Une pâte sablée ou brisée
- 80 gr de beurre
- 50 gr de sucre
- 1 cuillerée à soupe de miel
- 100 gr d'amandes effilées



- Faire fondre le beurre,
- A ce beurre fondu ajouter le sucre, le miel, les amandes, bien mélanger.
- Faire un petit bourrelet autour de la pâte, la mettre à plat sur une plaque, ajouter la préparation et la répartir de manière homogène.
- Faire cuire à four chaud à 180° pendant 15 à 20 mn. Surveiller la cuisson, les amandes doivent être dorées.

P-S : Dans le mélange, on peut rajouter une cuillerée à soupe de crème fraîche. On peut aussi mélanger amandes et pignons.

Al canton del fuòc :

Lo Carnaval, eiretièr de fèstas anticas, ligadas al cicle de las sasons e del trabalh de la tèrra, va prene una conotacion religiosa amb la Glèisa. Aquela, va causir lo periòd que va del 6 de genièr, jorn dels Reis al jorn del Dimars-Gras, per autorisar lo mond a ne profiter abans los 40 jorns de restriccion del carèsma. Es un periòd ont se pòt manjar segon la tradicion crestiana d'aliments gras e far la fèsta. Tanben podèm cantar al son de la fanfara :

Repic :

Carnaval es arribat,
Fuma la pipa, fuma la pipa,
Carnaval es arribat ,
Fuma la pipa sens tabac !

Fuma la pipa, (bis)
Fuma la pipa sens tabac,
Fuma la pipa, (bis)
Fuma la pipa sens tabac.

I anirem totes (bis)
I menarem nòstres enfants,
E la jornada serà pagada,
Coma se trabalhaviám !

Repic

Quand aurem tot acabat,
Farem la fèsta, (bis)
Quand aurem tot acabat,
Farem la fèsta a tot petar !

Repic

A cinc sòus los aurelhons,
Venètz ne quèrre, (bis)
A cinc sòus los aurelhons,
Venètz ne quèrre que son plan bons !

Repic

Le Carnaval, héritier des fêtes antiques, liées au cycle des saisons et du travail de la Terre, va prendre une connotation religieuse avec l'Eglise. Celle-ci, va choisir la période allant du 6 janvier, jour des Rois au jour du Mardi-Gras, pour autoriser les gens à en profiter avant les 40 jours de restriction du carême. C'est une période où l'on peut manger selon la tradition chrétienne des aliments gras et faire la fête. Aussi on peut chanter au son de la fanfare :

Refrain :

Carnaval est arrivé,
Fume la pipe, fume la pipe,
Carnaval est arrivé,
Fume la pipe sans tabac !

Fume la pipe, (bis)
Fume la pipe sans tabac !
Fume la pipe, (bis)
Fume la pipe sans tabac !

Nous irons tous (bis)
Nous y mènerons nos enfants
Et la journée sera payée
Comme si l'on travaillait !



Refrain

Quand nous aurons tout terminé,
Nous ferons la fête, (bis)
Quand nous aurons tout terminé,
Nous ferons la fête à tout péter !

Refrain

A cinq sous les oreillettes,
Venez en chercher, (bis)
A cinq sous les oreillettes,
Venez en chercher elles sont bien bonnes !

Refrain

Le comité de rédaction :

Jean-Pierre Barès, Michèle Bastide, Karine Derkaoui, Monique Hodent, Suzanne Jésupret, Maryse Lala-Laffont, Pierre Sélariès, Bruno Bareil.